

tives visant à encourager et à favoriser la coopération, en particulier dans le secteur de la fabrication, entre les compagnies canadiennes et japonaises. Ces initiatives comprennent de nouvelles mesures de promotion commerciale en vue d'associer le Canada et le Japon à des campagnes de commercialisation conjointes sur les marchés d'Amérique du Nord, du Japon et de pays tiers.

Nous avons pris également un certain nombre de décisions précises pour renforcer les relations commerciales économiques entre nos deux pays. Il y a deux semaines, j'ai annoncé l'ouverture d'un consulat général à Osaka. Ce bureau sera en activité avant la fin de l'année. Cette mesure s'inscrit non pas simplement dans le contexte de nos relations bilatérales, mais également dans celui de l'application concrète de notre stratégie nationale sur le commerce, axée tout particulièrement sur l'Asie, le Pacifique et les États-Unis.

Au cours du seul mois de novembre, des missions commerciales coparrainées par mon Ministère et le ministère de l'Expansion industrielle régionale, représenteront au Japon 40 compagnies canadiennes de pièces automobiles, 16 fabricants de matériaux industriels et 10 grands utilisateurs de systèmes robotisés de fabrication. D'ici la fin de l'année et au début de 1986, des missions portant sur d'autres secteurs, notamment la biotechnologie, la micro-électronique et les industries spatiales, seront organisées avec l'entière collaboration des autorités japonaises.

Nous sommes, je crois, résolument engagés dans la bonne direction.

Permettez-moi de féliciter encore une fois les organisateurs des entretiens d'aujourd'hui et de leur souhaiter pour les années à venir autant de succès qu'ils en ont eu aujourd'hui. Je voudrais également souhaiter bonne chance à vous, les participants, dans vos efforts pour atteindre un objectif que partagent les secteurs privé et public du Canada comme du Japon. Cet objectif est le thème même de ces entretiens: ouvrir les marchés du Canada et du Japon.

Je vous remercie.